

Association des Parents d'Élèves de  
l'École européenne de Bruxelles 1

# L'APEEE & l'APEEE Services Site d'Uccle

Qui sommes-nous ?

Que proposons-nous ?

Adhésion à l'APEEE et inscription aux services

Pourquoi devrais-je m'impliquer ?

Contactez-nous !



## Qui sommes-nous ?

---

L'APEEE et l'APEEE Services sont deux associations à but non lucratif totalement indépendantes de l'école, au service de tous les parents dont les enfants fréquentent l'Ecole Européenne de Bruxelles 1.

- **L'APEEE** est la voix des parents dans les organes de gouvernance de l'école. Elle assure une liaison permanente avec les parents par l'intermédiaire des représentants élus au niveau de la classe et de la section linguistique. L'APEEE travaille sur des questions liées à la pédagogie, à l'administration scolaire, à la communauté scolaire et à la santé, la sécurité et le bien-être des élèves.
- **L'APEEE Services** est une association gérée par des parents bénévoles. Les Services supervisent les services essentiels à la vie des élèves à l'école (cantine, transport, activités périscolaires, garderie du vendredi après-midi et casiers).

Tous les parents dont les enfants fréquentent l'Ecole Européenne de Bruxelles 1 peuvent devenir membres de l'APEEE en payant une cotisation annuelle. Ces frais vous donnent également **accès aux services proposés par l'APEEE Services**.

Les parents bénévoles de l'APEEE et l'APEEE Services s'appuient sur une équipe salariée assurant le secrétariat, la coordination et la gestion des services pour servir au mieux les parents et les élèves de l'école.

## Contacts principaux

---



**Kathryn Máthé**  
Présidente de l'APEEE



**Zoltán Krasznai**  
Président de l'APEEE Services



**Esther Proficz**  
Administration de l'APEEE



**Pascale De Smedt**  
Coordination administrative et financière de l'APEEE Services



L'équipe de l'APEEE et de l'APEEE Services

## Que proposons-nous ?

---

Le rôle principal de l'**APEEE** est de représenter les intérêts pédagogiques des familles dans les organes de décision de l'école (par exemple, au sein du [Conseil d'administration](#), du [Conseil d'école](#), des [Conseils d'éducation](#), etc. L'APEEE soutient également des initiatives visant à améliorer et à enrichir la vie scolaire des élèves et coopère avec les parents pour résoudre les problèmes liés à l'éducation de leurs enfants.

### 👉 Statuts de l'APEEE

L'APEEE organise plusieurs groupes de travail pour approfondir la coopération stratégique avec l'école:

- [Groupe pédagogique](#) (PedGroup)
- [Groupe Bien-être](#)
- [Groupe \*Community building\* & solidarité](#)

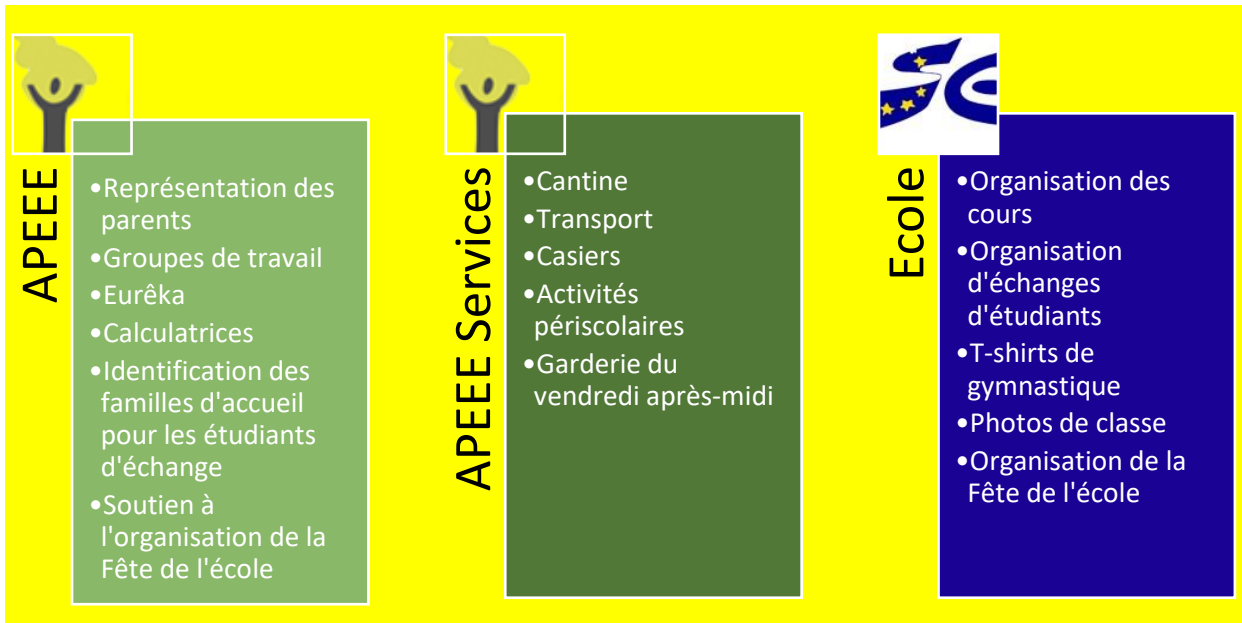
L'APEEE est en première ligne pour soutenir les parents et les élèves dans les domaines suivants :

- Médiation/Conseils juridiques
- Collecte de fonds
- [Échanges scolaires](#) (recherche de famille d'accueil)

Elle participe également aux comités et groupes organisés par l'école (par exemple, le Comité Hygiène et Sécurité) et par le Secrétariat général des écoles européennes (par exemple, l'Autorité centrale des inscriptions de Bruxelles, le Groupe de suivi de Bruxelles). L'APEEE elle-même est représentée au plus haut niveau du système par [INTERPARENTS](#), une association de toutes les associations de parents d'élèves des écoles européennes.

- Une participation proactive aux débats et discussions sur l'éducation de nos enfants avec les autorités scolaires et les autorités régissant les écoles européennes.
- Nous communiquons l'information et assurons la liaison entre les parents et l'école.

## Qui fait quoi?



Information: [www.uccleparents.org](http://www.uccleparents.org)  
 Inscription: <https://services.uccleparents.org>

[www.eeb1.com](http://www.eeb1.com)  
<https://sms.eursc.eu/login.php>

## Adhésion à l'APEEE et inscription aux services

---

Tous les parents dont les enfants fréquentent l'Ecole Européenne de Bruxelles 1 peuvent devenir membres de l'APEEE en payant une cotisation annuelle (**50 € par famille**).

Cette cotisation donne accès aux services **gratuits** suivants gérés par l'APEEE :

- Eurêka : le service d'objets trouvés
- Lien entre les étudiants et une entreprise de fournitures scolaires pour l'achat des calculatrices en secondaire
- Rôle d'intermédiaire pour la recherche de famille d'accueil lors des échanges scolaires

Elle vous donne également accès aux services **payants** gérés par l'APEEE Services :

- Une cantine (maternelle, primaire et secondaire) et deux cafétérias (secondaire).
- Le transport scolaire
- Des activités périscolaires, à partir de la 1ère primaire (Césame)
- Une garderie du vendredi après-midi pour les enfants en 1ère et 2ème primaire (Césame), distincte de la crèche de la Commission européenne.
- La location d'un casier (pour les élèves du secondaire)

L'adhésion à l'APEEE et l'inscription ultérieure aux services payants doivent se faire via :

👉 <https://services.uccleparents.org/>

## Pourquoi devriez-vous vous impliquer ?

---

Notre école a été fondée en 1958 par des parents employés des institutions européennes. Dès le début, les parents ont été chargés de l'organisation des principaux services non pédagogiques : la cantine, le transport et les activités périscolaires. Les parents ont également été inclus aux principales parties prenantes dans les principaux organes de gouvernance au niveau de l'école et du système des écoles européennes.

Depuis lors, les parents bénévoles ont participé en tant que membres actifs aux organes de gouvernance des écoles et se sont engagés à organiser les services qui accompagnent nos enfants dans leur vie quotidienne à l'école.

La participation volontaire et régulière des parents vise à créer les conditions les meilleures pour l'éducation de nos enfants.

## Quand et comment pouvez-vous vous impliquer ?

---

Voici les différents rôles que vous pouvez remplir au sein de l'APEEE. Ceci peut également être considéré comme un "chemin" vers une implication à plus long terme. Vous pouvez assurer un ou plusieurs rôles en même temps, mais nous vous recommandons de commencer avec un investissement plus léger.

**Investissement léger** - environ une heure par semaine ou de manière occasionnelle :

- Représentant de classe (voir document séparé concernant la procédure d'élection)
- Parent bénévole au sein d'Eurêka
- Parent bénévole qui participe l'organisation et la tenue de la bourse aux livres (annuelle)
- Parent bénévole pour la tenue d'un stand à la Fête de l'école qui a lieu tous les deux ans

*Note : les parents bénévoles apportent aussi leur aide aux bibliothèques scolaires, bien que cela ne dépende pas de l'APEEE.*

**Investissement moyen** - environ deux heures par semaine ; préparation et participation aux réunions régulières ; participation plus intense pendant quelques périodes bien définies :

- Représentant de la section linguistique
- Membre du conseil d'administration de l'APEEE
- Représentant au Conseil d'éducation primaire ou secondaire
- Président d'un Comité de Gestion (Cantine, Transport, Césame) au sein de l'APEEE-Services ou membre d'un groupe de travail APEEE.
- Parent bénévole pour la bourse aux livres annuelle.
- Membre du comité d'organisation de la Fête de l'école tous les deux ans

**Investissement intense** - plusieurs heures par semaine ; on s'attend à ce qu'il coordonne des réunions ou des initiatives ; l'engagement peut être lourd pendant des périodes plus longues ; expérience nécessaire :

- Membre du Bureau de l'APEEE
- Délégué envoyé par l'APEEE aux comités ou groupes de travail de l'école européenne
- Représentant de l'APEEE auprès d'INTERPARENTS
- Président du comité des services de l'APEEE (Cantine, Transport, Césame) ou d'un groupe de travail de l'APEEE
- Parent bénévole qui coordonne l'équipe des bénévoles d'Eurêka
- Coordinateur de la Fête de l'école

Vos idées sont les bienvenues !  
Veuillez contacter vos représentants au sein de l'APEEE ou le Secrétariat.

## Déjeuners-rencontre APEEE à Schuman



Avez-vous d'autres questions concernant l'APEEE - ce qu'elle peut faire pour vous ou comment vous pouvez contribuer à ses activités - mais vous n'avez pas le temps de venir à Uccle ? Vous sentez-vous perdu à l'école ou avez-vous été confronté à un problème que vous vous sentez incapable de résoudre ? Nous serons heureux de vous rencontrer lors d'une discussion à l'heure du

déjeuner dans le quartier Schuman!

Veuillez prendre contact avec [info@uccleparents.org](mailto:info@uccleparents.org), et nous nous ferons un plaisir de fixer une date et un lieu de rencontre à votre meilleure convenance !

## Contactez-nous !

<b>APEEE - Secrétariat</b>	+32 (0)2 375 68 38	<a href="mailto:info@uccleparents.org">info@uccleparents.org</a>
<b>APEEE Services – Coordination</b>	+32 (0)2 375 94 84	<a href="mailto:coordination@apeee-bxl1-services.be">coordination@apeee-bxl1-services.be</a>
<b>Césame</b>	+32 (0)2 375 31 35	<a href="mailto:cesame@apeee-bxl1-services.be">cesame@apeee-bxl1-services.be</a>
<b>Cantine</b>	+32 (0)2 374 76 75	<a href="mailto:cantine@apeee-bxl1-services.be">cantine@apeee-bxl1-services.be</a>
<b>Transport</b>	+32 (0)2 374 70 46	<a href="mailto:transport@apeee-bxl1-services.be">transport@apeee-bxl1-services.be</a>
<b>Casiers</b>	+32 (0)2 373 87 68	<a href="mailto:casiers@apeee-bxl1-services.be">casiers@apeee-bxl1-services.be</a>
<b>Eurêka</b>	+32 (0)2 375 68 38	<a href="mailto:info@uccleparents.org">info@uccleparents.org</a>



### Heures d'ouverture :

Secrétariat APEEE : du lundi au vendredi, 8h00-12h30

APEEE Services : du lundi au vendredi, 8h00-16h00

### Adresse :

Bâtiment Pré Vert (Rez-de-chaussée)

Avenue du Vert Chasseur 46

1180 Uccle

[www.uccleparents.org](http://www.uccleparents.org)